

En France, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a ajouté le qualificatif « psychique », au côté de « mental » et « cognitif », à la liste des fonctions durablement altérées ouvrant des droits aux personnes atteintes. Elle a ouvert un nouvel espace d'interrogations pour la recherche en sciences sociales et en sciences cognitives. Les usagers de la psychiatrie (les malades et leurs familles) peuvent-ils s'emparer de ces droits ? Le souhaitent-ils ? Le droit à compensation ouvre un nouveau marché pour les professionnels de la réhabilitation et de l'accompagnement. Sont-ils armés pour ces nouvelles demandes ?

Pour répondre à cette actualité française les Editions rue d'Ulm ont traduit *Voyage en terres bipolaires. Manie et dépression dans la culture américaine* de l'anthropologue Emily Martin. Un tel décentrement ouvre de nouvelles perspectives.

Le colloque du 10 janvier 2013 confronte à cette occasion les sciences sociales et les sciences cognitives. Comment combiner la description ethnographique, la description clinique et l'expérimentation ? Si le cerveau est social, comment tirer toutes les conséquences du primat de la relation à autrui ? Prendre au sérieux l'expérience des personnes décrites comme malades mentales n'ébranle-t-il pas les représentations occidentales de la rationalité ?

Philosophes, juristes et sociologues examinent le paradoxe central du handicap psychique : peut-on soigner, aider, accompagner contre son gré une personne diagnostiquée comme malade mentale ? En amont de la prise en charge, économistes, psychiatres et psychologues peuvent-ils coopérer pour mesurer le handicap psychique et ouvrir les droits à compensation inscrits dans la loi ?

La veille, un atelier de recherches discute les perspectives ouvertes par le livre d'Emily Martin en anthropologie de la santé mentale. Les jours suivants, l'école d'hiver des 11 et 12 janvier réunit des chercheurs de différentes disciplines et des professionnels du handicap psychique pour examiner les modalités de la prise en charge et les questions qu'elle soulève.

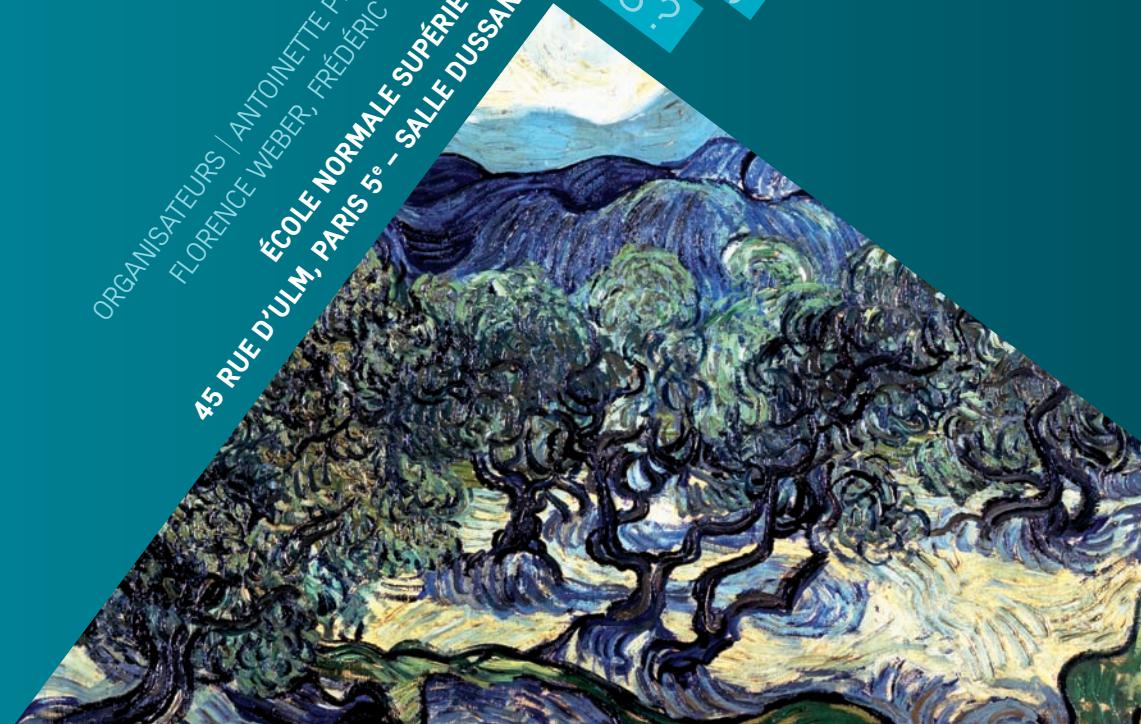
JEU 10 JAN 2013

COLLOQUE

SANTÉ MENTALE,
SOCIÉTÉ,
COGNITION.
LE HANDICAP PSYCHIQUE,
DE NOUVEAUX DROITS ?

AVEC LE SOUTIEN DE
LA CNSA, L'UNAFAM, LA DREES,
LA CHAIRE CNSA-PSYCHIATRIE ET
AUTRUI (EHS- EHESP),
LA MAISON DES SCIENTES SOCIALES
DU HANDICAP, LE CENTRE MAURICE
HALBWACHS, LE CENTRE MAURICE
ET LE LABEX TRANSFERS

ORGANISATEURS | ANTOINETTE PROUTEAU,
FLORENCE WEBER, FRÉDÉRIC WORMS
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
45 RUE D'ULM, PARIS 5^e – SALLE DUSSANE



PROGRAMME

LE COLLOQUE AURA
LIEU EN FRANÇAIS
ET EN ANGLAIS
(AVEC TRADUCTION
SIMULTANÉE)

9h30 | Accueil des participants
10h00 | **Nicolas Henckes** (CERMES3),
*Le handicap psychique en France,
1970-2010 : quelle politique pour
quels droits ?*

SESSION 1 | HANDICAP PSYCHIQUE ET DÉCISION POUR AUTRUI

Président | **Jean-François Ravaud**
(INSERM, MSSH)

10h20 | **Anne Caron Déglise**
(Cour d'appel de Paris), *Autonomie
et protection des personnes souffrant
d'un handicap psychique : quel équilibre
et quels droits ?*

10h40 | **Fabrice Gzil** (Fondation Médéric
Alzheimer), *Autonomie fonctionnelle,
morale et sociale : comment articuler,
en théorie et en pratique, les trois
dimensions de l'autonomie ?*

11h00 | **Florence Weber** (CMH, MSSH),
*La perception du danger dans la décision
pour autrui*

11h20 | Discussion animée
par **Frédéric Worms** (CIRPHLES)

12h30 | Déjeuner

SESSION 2 | SANTÉ MENTALE, SOCIÉTÉ, COGNITION

Président | **Eric Brian** (EHESS, CMH)

14h | **Emily Martin** (NYU), *Rationality and
Mood Disorders : Paradoxes of Mental Health*

14h30 | **Alain Berthoz** (Collège de France),
*Le changement de point de vue,
un élément fondamental de la relation
avec autrui et l'empathie*

15h00 | **Nicolas Georgieff**
(ITTAC, CH le Vinatier), *Du déficit
de Theory of Mind aux pathologies
de l'empathie*

15h30 | Discussion animée
par **Anne Lovell** (CERMES3)

16h30 | Pause

SESSION 3 | MESURER LE HANDICAP PSYCHIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

Président | **Bertrand Escaig** (UNAFAM)

17h00 | **Christine Passerieux** (Université
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines),
*La place de l'entourage dans l'évaluation
du handicap psychique*

17h20 | **Antoinette Prouteau** (Université
Victor Segalen, Bordeaux), *Mesurer le
handicap psychique : enjeux et méthodes*

17h40 | Discussion animée par
Agnès Gramain (Université Paris 1)

19h00 | Fin